



Notification d'un jugement à l'étranger

Par Visiteur

La traduction en anglais pour la notification d'un jugement de la cour d'appel est elle obligatooire pour la notification à des citoyens francais résidant aux Etats Unis

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Etant donné que ce jugement est rendu par une juridiction française à l'égard d'un justiciable français, il n'y a pas l'intérêt de cette traduction . Par contre si ce jugement doit être produit devant les autorités américaines, il vous incombe de le faire traduite.

Cordialement